

Erstein



2. Règlement graphique au 1/10 000e



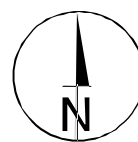
Décembre 2025

Prescriptions édictées par le PLU
Le zonage : zones et secteurs

- Limites de Zones
- Sentier piéton à créer
- Secteur concerné par la protection des commerces en rez-de-chaussée
- Règles architecturales particulières
- Marge de recul des constructions
- Emplacements réservés
- Zones d'Espaces Boisés Classés
- Zone de vergers
- Espaces plantés

Restrictions d'urbanisation dues
aux risques technologiques

- BV --- Seuil des effets Bris de Vitre
- SEI --- Seuil des Effets Irreversibles
- SEL --- Seuil des Effets Létaux
- SEBS --- Seuil des Effets Létaux significatifs
- Zone de Protection Eloignée
- Zone de Protection Rapprochée



Voir plan au 1/2000e suivant le numéro de planche ci dessous



LISTE DES EMPLACEMENTS RESERVES		
N°	Destination	Collectivité bénéficiaire
1	Elargissement à 27 mètres de l'avenue de la Gare	Commune
2	Aménagement de carrefour et d'accès en bordure de la Route de Nordhouse	Commune
3	Aménagement d'espaces verts en partie nord de la ville	Commune
4	Création d'un cheminement doux (piéton/cyclable) en bordure ouest de la fraye et de la petite Il	Commune
5	Création d'une voie de 5 m d'emprise, comprise d'un cheminement piéton d'une emprise de 4 m et création d'une place	Commune
6	Création d'un chemin piéton de 5 m d'emprise, recadrant le secteur du Carrefour et rejoignant l'Il du Moulin	Commune
7	Création d'un cheminement doux (piéton/cyclable) d'une emprise de 4 m entre l'emplacement réservé n° 6 et la Rue François Bachelier, y compris d'une passerelle	Commune
8	Création d'un cheminement doux (promenade) en rive droite de l'Il en bordure immédiate de la rivière entre le nord-ouest du quartier du Mithradat et l'extrémité nord de l'Écluse. Elle se raccorde à d'autres promenades.	Commune
9	Réseau de voiries (5 m d'emprise) permettant d'accéder au collecteur de décharge de l'Il depuis la RD 988 de part et d'autre de l'Il, et depuis l'extrémité sud-est de la zone d'activités	Collectivité du réseau d'assainissement
10	Création d'un cheminement doux en bordure du Mithradat (comportant une passerelle piétonne)	Commune
11	Création d'une piste cyclable	Commune
12	Elargissement ponctuel à 8 m d'emprise de la Rue des Jardins, côté nord	Commune
13	Création d'une voie piétonne en partie est de la Rue des Bâtières	Commune
14	Aménagement à 10 mètres de la voie et renforcement du Réseau électrique	Commune
15	Prolongement de la Rue de Haguenau (emprise à 5 m)	Commune
16	Elargissement ponctuel de la Rue des Sœurs (en partie est)	Commune
17	Elargissement à 8 m de la Rue de l'Arc en Ciel (côté Est)	Commune
18	Elargissement ponctuel à 6 m de la Rue de la Poste	Commune
19	Elargissement à 2 m du chemin piéton reliant le quai du Château à la rue du Schœndorff	Commune
20	Elargissements ponctuels à 7 m d'emprise de la Rue de la Gare	Commune
21	Elargissement ponctuel de la Rue du Rempart, sur une longueur d'environ 70 m	Commune
22	Création d'une piste cyclable au sud de la ville et rejoignant l'est de la commune	Commune
23	Accès de 8 m d'emprise à la zone ZAU au sud de l'Avenue de la Gare	Commune
24	Réalisation de la zone de loisirs sportifs de plein-air, au sud-est de la ville	Commune
25	Elargissement à 10 m d'emprise du chemin à l'ouest de la Rue Erckmann Chatelain	Commune
26	Extension de la gendarmerie	Communauté de Communes du Pays d'Erstein
27	Réalisation d'un équipement d'assainissement	Collectivité du Réseau d'assainissement
28	Accès de 10 m d'emprise au nord du Centre de Secours	Commune